Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Convictions MultiBonds

Code ISIN: FR0012299196 Part I

Ce fonds est géré par CONVICTIONS AM

Objectifs et politique d'investissement :

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : Obligations et autres titres de créances internationaux
Indicateur de référence (à postériori) : Barclays Capital Global Aggregate TR € hedged (coupons réinvestis)

Le fonds CONVICTIONS MultiBonds a pour objectif de maximiser le rendement d'un portefeuille diversifié sur l'ensemble des classes d'actifs à caractère obligataire avec une couverture internationale. Il vise à optimiser sa performance annuelle nette de frais sur la durée de placement recommandée (5 ans) dans le cadre d'un objectif de volatilité annualisée de 5%

Au travers d'une allocation cible diversifiée et flexible, le fonds met en œuvre de façon discrétionnaire les convictions de gestion de CONVICTIONS AM en associant les investissements sur des stratégies obligataires complémentaires et en sélectionnant des actifs qui offrent les meilleurs perspectives de performance selon la société de gestion en raison des contraintes réglementaires, prudentielles voire comportementales des investisseurs.

L'expertise de la Société de Gestion repose notamment sur sa capacité à identifier et sélectionner les OPC ou fonds d'investissement sous-jacents reflétant des stratégies spécifiques afin de les assembler au sein du portefeuille. L'expertise de la société s'exprime également dans la recherche d'un assemblage optimal de stratégies obligataires aboutissant à un portefeuille diversifié constitué principalement d'OPC qui permette d'atteindre l'objectif de performance dans le cadre de risque défini. La construction de portefeuille passe donc par une phase de recherche et de sélection très approfondie au sein d'un univers de plusieurs milliers d'OPC ou fonds d'investissement sous-jacents.
La mesure du risque est au cœur du processus de gestion : Pour chaque stratégie, nous calculons les budgets de risque pour déterminer l'allocation qui nous parait optimale du portefeuille.

Le fonds peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français et étranger :

- jusqu'à 100% de l'actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen soumis à la Directive européenne n°2009/65/CE
- jusqu'à 25% de l'actif net, des parts ou actions de FIA européens et de fonds d'investissement de droit étranger à condition qu'ils respectent les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du COMOFI

Le fonds peut investir dans des obligations et titres de créance pouvant représenter de 0 à 100 % de l'actif net. Le gérant peut intervenir sur tout type d'émetteurs publics, sans restriction de notation, des pays de l'union européenne, du Canada, du Japon et des Etats-Unis.
Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et/ou de gré à gré, à des fins de couverture et/ou d'exposition liées aux actions, au taux et au change mais le fonds n'a pas pour vocation à pratiquer de surexposition.

Au travers de la stratégie envisagée et les actifs utilisés, le fonds peut être amené à intervenir sur toutes les zones géographiques et pourra être exposé aux marchés taux et crédit (0 à 100% de l'actif net), aux pays émergents (via des OPC,ETF et instruments dérivés de 0 à 20% de l'actif net), aux titres à caractère spéculatif (0 à 20% de l'actif net) et aux obligations convertibles (0 à 20% de l'actif net). La fourchette de sensibilité taux est située entre -2 et +8. Le risque de change est limité à 25% de l'actif net. L'exposition au risque action restera accessoire (10% maximum de l'actif net) et indirecte (via des OPC ou fonds d'investissement)

Les revenus nets du fonds pourront faire l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation (à la discrétion de la SGP)
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès de BNP Paribas Securities Services, chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) avant 8h30. Leur règlement interviendra en J+2
Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, ◄——► **A risque plus élevé,**

Rendement potentiellement plus faible **rendement potentiellement plus élevé**

1	2	**3**	4	5	6	7

Le niveau de risque du fonds (catégorie 3) reflète principalement l'exposition aux obligations, convertibles, Change, Pays émergents ainsi que la volatilité cible du fonds (5 %). Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ». La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :
Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Par ailleurs, l'investissement, sur des titres à caractère spéculatif peut renforcer ce risque et pourra entraîner une baisse plus importante et plus rapide de la valeur liquidative.
La survenance de ce risque peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.
Risque de contrepartie : Résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré, ce risque provient du fait que certaines contreparties pourraient ne pas honorer leurs engagements au titre de ces instruments

Frais : Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM (y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts). Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.60% (*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	La part variable des frais de gestion représentera 20%TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et une performance de 5%, à condition que la valeur liquidative soit supérieure ou égale à la plus haute valeur liquidative historique (Clause du High Water Mark)

(*)Le fonds étant dans son premier exercice, ce chiffre est une estimation des frais directs et indirects qui seront prélevés sur le premier exercice clôturant le 30 juin 2016. Ces frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre
Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 15 et suivantes du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.convictions-am.com

Performances passées :

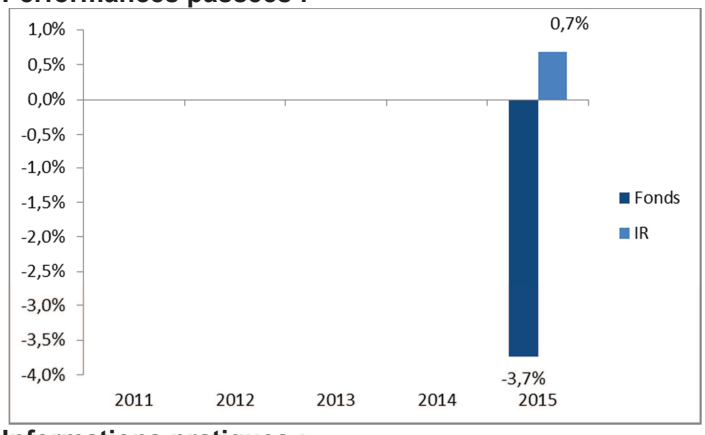

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Convictions MultiBonds a été créé le 25 novembre 2014. La part I a été créée le 15 décembre 2014.

La devise de référence est l'Euro

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Informations pratiques :
Nom du dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.
La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet www.convictions-am.com.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
La responsabilité de CONVICTIONS AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). La société de gestion CONVICTIONS AM est agréée en France et règlementée par l'AMF : GP08000033. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02 Mai 2016